

# Samuel Dumas : 1881-1938

Autor(en): **Urech, A. / Walther, F.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer  
Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaires  
Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries**

Band (Jahr): **37 (1939)**

PDF erstellt am: **25.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Samuel Dumas

1881—1938

Au soir du samedi 24 septembre 1938 beaucoup de cœurs se serrèrent en apprenant le décès de Samuel Dumas, l'actif et dévoué président de notre Association, l'éminent directeur du Bureau fédéral des assurances, le professeur renommé de l'Université de Lausanne. On le savait malade depuis plusieurs semaines; quelques-uns éprouvaient à son sujet des craintes sérieuses; mais la plupart espéraient qu'après un peu de temps encore il pourrait reprendre ses occupations régulières. Lui-même, ne montrait-il pas le plus bel optimisme? Au début de septembre il avait demandé de renvoyer l'assemblée annuelle de l'Association des Actuaires suisses qui était fixée au 8 octobre, convaincu qu'en la retardant de deux ou trois semaines il pourrait y assister. Quelques-uns eurent encore le grand plaisir de lui rendre visite à Vich, dans la maison familiale qu'il aimait tant. Son entrain, sa vivacité d'esprit, l'intérêt qu'il ne cessait de porter aux questions les plus diverses, faisaient que chacun prenait congé de lui avec la certitude qu'il surmonterait la crise. Hélas, il devait en être autrement. Brusquement, à la suite d'une grave opération chirurgicale subie le 24 septembre, Samuel Dumas fut ravi à sa famille à laquelle il était très attaché, à son pays qu'il a fidèlement servi.

Samuel Dumas est né le 27 mars 1881 à Oron-la-Ville, non loin de sa commune d'origine, Bussigny sur Oron. Bientôt son père, qui est pasteur, s'installe avec sa famille dans la paroisse de Gland-Vich-Coinsins, sur les dernières pentes qui descendent du Jura vers le lac Léman; la vue s'étend sur les vignes et les campagnes de La Côte, elle embrasse le lac et, par delà, le Salève, le massif grandiose du Mont Blanc et jusqu'aux Alpes valaisannes et vaudoises. Ce paysage merveilleux restera gravé dans le cœur de Samuel Dumas; il en parlera avec enthousiasme tout au long de sa vie.

La cure de Gland est le centre de ralliement de la famille jusque vers 1920, date à laquelle le pasteur Dumas prend sa retraite pour se fixer tout près de là, dans le paisible village de Vich où se trouve l'église de la paroisse. C'est dans cette contrée que Samuel Dumas passera toute son enfance. Il fait ses classes secondaires à Nyon, la petite ville voisine, où déjà il montre un goût très prononcé pour

les mathématiques. Plus tard, chaque fois que ses occupations le lui permettront, il reviendra dans ce coin de pays qu'il aime, pour s'y reposer le dimanche et souvent pendant ses vacances. C'est là qu'il passe les dernières semaines de sa vie, dans la maison paternelle où il retrouve, depuis la mort de ses parents, l'accueil si cordial et l'affection vigilante d'une sœur tendrement aimée. A ce foyer paisible il oublie les soucis, les préoccupations, les problèmes ardu; il puise sa force et sa sérénité; et chaque semaine, il reprend son labeur, le regard clair et l'âme trempée à nouveau. Maintenant, il repose à Gland dans le petit cimetière de la paroisse.

C'est une force morale qui disparaît avec Samuel Dumas, une force faite de droiture, de clarté de jugement, de bienveillance, de compréhension. Parfois sa bonté et sa grande aménité voilaient peut-être un peu sa fermeté; cependant aucun argument ne l'aurait fait suivre un autre chemin que celui du devoir. Samuel Dumas avait un esprit clair et décidé, une autorité incontestée. Il aimait profondément son beau canton de Vaud et sa devise «Liberté et patrie»; mais il respectait les idées et les coutumes des autres et s'y intéressait. En bon Suisse, en patriote éclairé, les institutions de notre pays lui étaient chères. Jeune, il a servi sa patrie comme soldat, il l'a toujours servie en citoyen dévoué, de tout son cœur et de toute son intelligence. Mais il voyait plus loin encore; il s'efforçait de comprendre tous les hommes, de leur témoigner sa bienveillance; c'est ce qui le rendait si sympathique à l'étranger où il était très connu et justement apprécié. «Il y a quelque chose de plus rare qu'un grand homme: c'est un Homme.» (Charles Wagner.)

C'est aussi une belle intelligence que nous avons perdue. Samuel Dumas fit ses humanités à Lausanne, au gymnase classique. Toute sa vie il a conservé l'empreinte qu'il y a reçue. Il aimait à discuter histoire, littérature, art et philosophie, et l'on sentait bien que ce n'était pas en amateur seulement, mais en parfait connaisseur. Il lisait beaucoup; jeune collégien, il dévorait déjà la bibliothèque paternelle, et cette passion de la lecture, il l'a eue toute sa vie. Même lorsqu'il fut directeur du Bureau des assurances, il savait faire taire, le soir, ses préoccupations de la journée pour s'adonner à son plaisir favori, la lecture. La belle musique lui procurait aussi de grandes joies; il écoutait avec délice les symphonies de Beethoven, la Flûte enchantée.



Samuel Dumas étudia les mathématiques à Zurich, à l'École polytechnique fédérale. Il s'intéresse alors particulièrement à la théorie des fonctions, aux cours d'Adolphe Hurwitz, ce maître qu'il vénère, à qui il dédie sa thèse de doctorat «Sur le développement des fonctions elliptiques en fractions continues». Il travaille ensuite au Bureau fédéral de statistique et suit à l'Université de Berne les cours si vivants du professeur Moser, alors directeur du Bureau fédéral des assurances, auquel il restera lié; il prend part avec zèle aux travaux de séminaire. Le professeur Moser ne tarde pas à remarquer les qualités éminentes de son élève et l'appelle, en 1906, comme expert au Bureau des assurances. Cela devait décider de l'orientation de Samuel Dumas. Le jeune expert est très actif; non seulement il contribue à l'étude des questions d'ordre technique que pose la loi sur le contrat d'assurance, alors en chantier, mais il publie en peu d'années plusieurs travaux traitant de sujets divers. Nous ne pouvons pas les analyser dans le présent article; en revanche, nous donnons plus loin une liste des publications scientifiques de Samuel Dumas. En 1911 paraît une étude importante: «L'assurance du risque de guerre.» La guerre, remarque l'auteur, est le grand sujet de crainte des sociétés d'assurances sur la vie; elle bouleverse les tables de mortalité; elle est l'accident qui dérouté nos prévisions. Mais l'assurance du risque de guerre est une nécessité; nous devons l'organiser. Ce serait une abdication de la part des actuaires que de renoncer à résoudre une question de cette importance. Après la Grande guerre, Samuel Dumas reprendra l'étude de cette question du risque de guerre en collaboration avec Vedel-Petersen, un statisticien danois.

Samuel Dumas a à peine dépassé la trentaine; mais il s'est déjà fait un nom. Lorsqu'en 1913 l'École des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne crée une chaire des assurances, on pense tout naturellement à lui. Il quitte Berne en 1914 pour organiser à Lausanne l'enseignement de la technique des assurances. Professeur de grand talent, pédagogue inné, il sait intéresser ses étudiants, éveiller en eux un jugement sain. Sa culture étendue lui permet de retourner un problème sous toutes ses faces, de montrer ses relations avec les autres sciences, de relier la théorie et la pratique, sans jamais cesser d'être clair et précis. Pendant une douzaine d'années, il consacre le meilleur de ses forces à son enseignement et, lorsqu'en 1924 on l'appelle à Berne, à la direction du Bureau fédéral des assu-

rances, il n'accepte qu'à la condition de pouvoir conserver une partie de ses cours. Il continue de s'intéresser à l'Université de Lausanne, à ses étudiants; il dirige plusieurs thèses de doctorat; il prend part avec joie aux fêtes organisées à l'occasion du quatrième centenaire de l'Université. Après le brusque décès du professeur Friedli les autorités bernoises lui demandent encore de se charger durant l'hiver 1936/1937 des cours d'assurance à l'Université de Berne.

Son sujet de prédilection est le calcul des probabilités. Il l'a étudié avec beaucoup de soin; il y revient sans cesse pour l'approfondir et chercher à le faire progresser. Plusieurs travaux permettent d'entrevoir quelles vues originales étaient les siennes. Son mémoire, «Le problème du risque», lui vaut un succès bien mérité au IX<sup>e</sup> Congrès International d'Actuaires, à Stockholm, pour sa façon magistrale de situer la question. L'année suivante paraissent «Les probabilités inverses et la construction des tables de mortalité», puis, en 1932, à l'occasion du Congrès International des Mathématiciens, à Zurich, «Sur un problème capital du calcul des probabilités», ainsi que «Sur la définition de la probabilité», sujet difficile entre tous, traité de main de maître. De nombreuses notes rassemblées au cours des années n'ont malheureusement pas été publiées.

Avec son grand bon sens, Samuel Dumas n'eut jamais de peine à comprendre les besoins de la pratique. Il fut du reste longtemps actuaire-conseil de La Suisse, Société d'assurances sur la vie et contre les accidents, à Lausanne, ce qui lui permit d'être en contact étroit avec les affaires et d'en mesurer judicieusement les exigences. Il en tira le meilleur parti pour le bien de l'Université et du Bureau fédéral des assurances. Cet esprit, poussé de par sa nature et sa formation aux spéculations les plus abstraites, se sentait parfaitement à l'aise au milieu des problèmes de la vie courante. S'il avait plaisir à la théorie pure, il n'en aimait pas moins les exemples concrets. Il se réjouissait chaque fois qu'il voyait un travail conduisant à des résultats pratiques. Lui-même a utilisé avec un grand succès le calcul numérique dans diverses études; nombreuses sont ses recherches sur les bases techniques de l'assurance, le problème le plus important de l'actuaire.

La guerre avec toutes ses conséquences devait naturellement créer de grandes difficultés aux sociétés d'assurances. Ce fut l'occasion pour Samuel Dumas de mettre une fois de plus ses forces et sa science au service de l'humanité. En 1919 et 1920 il publie deux études très

utiles aux compagnies d'assurances: «Les bases techniques et les méthodes pour le calcul des réserves mathématiques dans l'assurance sur la vie» et «L'évaluation des titres au bilan». Bientôt, les compagnies allemandes d'assurances sur la vie qui travaillent en Suisse ne peuvent plus faire face à leurs engagements, la chute du mark ayant entraîné la dépréciation de leurs cautionnements. Avec l'aide des sociétés suisses d'assurances sur la vie, la Confédération organise une action de secours en faveur des assurés lésés. Samuel Dumas contribue largement à mener à bonne fin cette œuvre difficile; il y met tout son cœur, car il s'agit d'assurer l'avenir de personnes durement frappées, de pères de famille, de veuves et d'orphelins. De plus en plus, sa riche personnalité le fait remarquer dans les milieux officiels comme dans les milieux d'assureurs. Aussi, lorsqu'en 1924 la place de directeur du Bureau fédéral des assurances devient vacante, le Conseil fédéral fait-il appel à Samuel Dumas pour occuper ce poste de confiance dès le 1<sup>er</sup> avril 1925. Désormais, ses nouvelles fonctions constitueront son occupation essentielle, mais son enseignement du lundi à l'Université de Lausanne restera pour lui une grande joie. Cette double activité fut très féconde; le Bureau des assurances comme l'Université en profitèrent également.

A Berne, Samuel Dumas se trouve d'emblée placé en face de problèmes importants. Le Bureau des assurances doit surveiller l'exécution de l'action de secours et s'occuper d'autres questions qui sont nées de la guerre ou de ses conséquences. En 1930, après plusieurs années de patients efforts, la loi fédérale sur la garantie des obligations assumées par les sociétés suisses d'assurances sur la vie est promulguée, marquant un changement important dans les méthodes de surveillance; il s'agit de prendre les dispositions nécessaires à son exécution, de contrôler la constitution des fonds de sûreté. En 1931 viennent l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurances privées, un arrêté sur les opérations d'acquisition des sociétés d'assurances sur la vie, un arrêté sur l'assurance par abonnement à un périodique qui doit mettre de l'ordre dans ce mode d'assurance. Cette époque voit aussi l'achèvement d'un travail de longue haleine qui aboutit à la publication d'un ouvrage important: «Bases techniques pour l'assurance de groupes», que l'Institut des actuaires français honora du prix Léon-Marie. Puis, les difficultés économiques de toutes sortes amènent de nouveaux soucis.

Toujours Samuel Dumas est à la hauteur de sa tâche. Souriant, il examine les problèmes, il dirige les conférences. Conscient de sa responsabilité, il prend soin de s'entourer de l'avis de tiers; il cherche sans parti pris la meilleure solution à toute question. Il a une haute opinion de la mission que le Bureau des assurances doit remplir: veiller à ce que les intérêts des assurés soient sauvegardés le mieux possible. Cela répond bien à son besoin d'être utile à la société. Il est convaincu que l'intérêt bien compris de l'Etat, des assurés, des compagnies d'assurances est finalement le même: avoir des entreprises solidement fondées. C'est pourquoi il voit dans une collaboration sincère entre le Bureau des assurances et les compagnies le moyen le plus sûr d'arriver au but. Il s'efforce de remplir sa tâche dans le meilleur esprit, d'être utile aux assurés sans trop entraver la liberté d'action des sociétés. Il sait maintenir la balance égale entre les droits des uns et des autres. Sa connaissance du passé, son expérience, sa grande facilité de s'assimiler toute chose, sa clairvoyance lui font déceler à temps les problèmes à résoudre. Un don de discerner ce qui est l'essentiel, son jugement rapide et sûr, sa perspicacité, sa prudence et, par-dessus tout, sa conscience, lui dictent la manière d'agir. On avait placé beaucoup d'espoir en Samuel Dumas en l'appelant à la tête du Bureau des assurances. Il a pleinement réalisé ce qu'on attendait de lui, il a été un directeur de tout premier ordre.

Ceux qui eurent le bonheur de travailler avec ce chef, toujours d'égale humeur, toujours bon, savent quel privilège ce fut pour eux. Ce n'est pas tant par ses paroles qu'il agissait sur les autres; c'est par son être, par son regard, par la confiance qu'il témoignait. Chacun éprouvait le besoin de la mériter; chacun voulait le contenter. Le seul fait de s'exposer au plus léger reproche de sa part eût paru presque intolérable. Il faisait rayonner autour de lui une atmosphère apaisante; de son âme sereine jaillissait une autorité indiscutée et bien-faisante. Son exemple était salubre; on sentait la supériorité de son intelligence et de son cœur; cependant, jamais il ne cherchait à écraser par son savoir. Il partageait les joies et les peines de tous, les soucis à lui confiés: en toute circonstance, il était de bon conseil et savait reconforter.

Samuel Dumas a encore rendu de grands services comme membre du Conseil d'administration de la Caisse d'assurance des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, ainsi que de la Commission de



surveillance des caisses de crédit à terme différé. Il a été chargé à diverses reprises, à Berne, à Lausanne et ailleurs, seul ou en collaboration avec d'autres actuaires, d'examiner la situation d'importantes caisses de pensions. Il l'a toujours fait au plus près de sa conscience, avec une totale indépendance de vue; ses rapports sont un modèle de clarté. Désireux de renseigner les organes responsables des caisses de pensions, Samuel Dumas a écrit un mémoire de grande valeur: «Répartition ou capitalisation dans l'assurance des personnes» qui mériterait d'être lu par quiconque s'intéresse à des institutions d'assurances. Il s'y efforce d'entrer mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors dans la manière de raisonner des personnes qui ne sont pas des spécialistes de l'assurance. Sa façon de présenter le rôle de l'actuaire, cet ingénieur financier, comme il aime à l'appeler, est très juste; n'avait-il pas lui-même toutes les qualités de l'actuaire digne de ce nom?

Plusieurs sociétés scientifiques trouvèrent en Samuel Dumas un membre dévoué. Pendant deux ans, en 1930 et 1931, il présida la Société Mathématique Suisse. Mais c'est surtout l'Association des Actuaires suisses qui lui doit beaucoup. Il fut l'un de ses membres fondateurs en 1905 et y tint la première conférence. Devenu trésorier à la fin de 1914, il ne quittera plus le Comité; dès 1922, il préside notre Association avec beaucoup de compétence et de distinction jusqu'à sa mort. En témoignage de reconnaissance pour les nombreux services rendus, il fut nommé membre d'honneur en 1935. Ses conférences et ses publications furent nombreuses et toujours impeccables dans la forme et dans le fond. Beaucoup se souviennent encore du beau discours qu'il prononça en 1925 à Bâle, à l'occasion du vingtième anniversaire de notre Association. Dans sa dernière conférence, en 1936, à Zurich, «L'Association des actuaires suisses et son but», il développa encore des idées très belles sur la tâche qui échoit à l'Association. Il encouragea les jeunes tant qu'il put et manifestait son contentement lorsque l'un d'eux présentait un travail.

A l'étranger, ce spécialiste éminent de l'assurance faisait autorité; il avait des relations dans le monde entier. Il estimait que l'assurance devrait autant que possible faire abstraction des frontières et regrettait toutes les mesures qui poussent au contraire à sa nationalisation. Les actuaires suisses étaient fiers de le compter au nombre des leurs. Pendant de nombreuses années il représenta la Suisse

au Conseil de direction et au Bureau du Comité permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires où il occupa, dès 1927, un siège de vice-président. Bien qu'il ne recherchât pas les honneurs, il remplit cette tâche avec un vif plaisir et fut très sensible à la confiance que ses concitoyens lui témoignaient. Il fut le distingué délégué du Conseil fédéral aux Congrès Internationaux d'Actuaires de Londres, en 1927, de Stockholm, en 1930, de Rome, en 1934, et de Paris, en 1937. Partout il joua un rôle en vue. Plein de tact et de dignité, Samuel Dumas était très écouté. Au nom de l'Association des Actuaires suisses il avait invité, lors du Congrès de Paris, les actuaires de tous les pays à tenir leurs prochaines assises en Suisse; il avait été nommé président d'honneur du Comité d'organisation du congrès qui doit siéger à Lucerne en 1940. Il était membre correspondant de l'Institut des Actuaires Français, de l'Institute of Actuaries of London, de l'Association Royale des Actuaires belges et de l'Istituto Italiano degli Attuari. Malgré toutes ces distinctions, Samuel Dumas ne s'est jamais départi de sa grande simplicité.

«Rien n'est plus beau qu'un homme dont le caractère est fortement prononcé, et dont cependant l'intelligence est capable de saisir, le cœur capable de comprendre tout ce qui est humain... Etre soi, et ne demeurer étranger à personne... voilà le plus bel idéal qu'il me soit possible de concevoir», écrivait Eugène Rambert, cet autre Vaudois. Samuel Dumas l'a réalisé pleinement. Il est émouvant de penser que s'il fut une grande intelligence, une belle conscience, il fut avant tout un grand cœur. Il sut se faire tout à tous: bienveillant envers ses collaborateurs, guide sûr pour ses élèves, psychologue avisé, indulgent pour chacun, compatissant à la souffrance, humble avec les humbles... Au milieu d'un monde d'intellectuels, de grands, comme il planait encore au-dessus d'eux. Sa supériorité lui venait de sa richesse intérieure; son regard lumineux, rayonnant, bienfaisant, était le reflet d'une âme très belle, très droite, que rien de mesquin ne pouvait ternir. Quelqu'un a dit: «Je ne reconnais pas d'autre signe de supériorité que la bonté.»

La cérémonie au temple de Vich fut en tous points digne de celui qui nous quittait. Les pasteurs W. Joyet de Gland-Vich, Ed. Genton de Genolier, MM. E. Blattner, au nom du Conseil fédéral et du Bureau des assurances, J. Chuard, représentant l'Université de Lausanne, E. Marchand, pour notre Association et d'autres groupe-

ments, rendirent tous un émouvant hommage au défunt. Les nombreux amis venus de partout, les fleurs magnifiques, furent le suprême témoignage d'affection à Samuel Dumas, vénéré de tous et si profondément aimé. Mais son exemple et ses œuvres lui survivent.

*Aug. Urech.*

*F. Walther.*

### **Publications scientifiques de Samuel Dumas.**

1. Du calcul de l'intérêt pour une période inférieure à un an. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 1<sup>er</sup>, Berne 1906, et Journal de statistique suisse, 42<sup>e</sup> année, II<sup>e</sup> volume, Berne 1906.
2. Sur le développement des fonctions elliptiques en fractions continues. Thèse, Zurich 1908.
3. Le rachat et la réduction des polices d'assurances sur la vie. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 4, Berne 1909, et Journal de statistique suisse, 44<sup>e</sup> année, II<sup>e</sup> volume, Berne 1908.
4. La Loi Genevoise accordant le Concours de l'Etat aux Sociétés de Secours mutuels en cas de maladie. Bulletin des Assurances sociales, n<sup>o</sup> 3, Paris 1910.
5. Une table de morbidité des employés de chemins de fer. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 6, Berne 1911, et Journal de statistique suisse, 47<sup>e</sup> année, Berne 1911.
6. L'assurance du risque de guerre. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 6, Berne 1911, et Journal de statistique suisse, 47<sup>e</sup> année, Berne 1911.
7. La surveillance des sociétés d'assurances par la Confédération. Politisches Jahrbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft, Berne 1912.
8. Le taux de l'intérêt dans l'assurance sur la vie en Suisse. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 8, Berne 1913, et Journal de statistique suisse, 49<sup>e</sup> année, Berne 1913.
9. Les bases techniques et les méthodes pour le calcul des réserves mathématiques dans l'assurance sur la vie. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 14, Berne 1919.
10. L'évaluation des titres au bilan. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 15, Berne 1920.

11. La revision du Code fédéral des obligations et les sociétés d'assurances. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 17, Berne 1922.
12. En collaboration avec K. O. Vedel-Petersen: Losses of life caused by war. Oxford 1923.
13. En collaboration avec G. Schaertlin: Der Entwurf der schweizerischen Lebensversicherungsgesellschaften zur Übernahme der durch deutsche Gesellschaften in der Schweiz abgeschlossenen Lebensversicherungsverträge. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 19, Berne 1924.
14. Le contrôle de la mortalité. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 21, Berne 1926.
15. Une formule de Loys de Cheseaux. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 22, Berne 1927.
16. L'incorporation dans les contrats d'assurance-vie des risques d'invalidité. Comptes rendus du 8<sup>e</sup> Congrès international d'actuares, vol. III, Londres 1927.
17. Sur les tables de mortalité qui conduisent aux mêmes réserves mathématiques. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 23, Berne 1928 (Traduit en anglais par G. J. Lidstone, LL. D., dans The Journal of the Institute of Actuaries, Vol. LXII, Part I, No. 303, Cambridge 1931).
18. En collaboration avec G. Schaertlin et Ch. Moser: Rapport sur la Caisse d'assurance des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux au Département fédéral des finances et des douanes, Berne 1928.
19. La distribution des bénéfiques. Comptes rendus du 9<sup>e</sup> Congrès international d'actuares, tome I, Stockholm 1930.
20. Le problème du risque. Comptes rendus du 9<sup>e</sup> Congrès international d'actuares, tome II, Stockholm 1930.
21. Le congrès de Stockholm. Bulletin de l'Association des Actuaires suisses, fasc. 26, Berne 1931.
22. Les probabilités inverses et la construction des tables de mortalité. «Festgabe Moser», Berne 1931.
23. Sur un problème capital du calcul des probabilités. Verhandlungen des Internationalen Mathematiker-Kongresses Zürich 1932, II<sup>e</sup> volume.

24. Sur la définition de la probabilité. *Commentarii mathematici helvetici*, 4<sup>e</sup> volume, Zurich 1932.
  25. En collaboration avec G. Schaertlin et M. de Cérenville: Rapport au Département fédéral des postes et des chemins de fer sur la Caisse d'assurance des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux et la Caisse de pensions et de secours des Chemins de fer fédéraux, du 3 décembre 1936.
  26. Le but de la surveillance des sociétés d'assurances. *Revue Suisse d'Assurances*, IV<sup>e</sup> année, Berne 1936/1937.
  27. L'Association des actuaires suisses et son but. *Bulletin de l'Association des Actuaires suisses*, fasc. 33, Berne 1937.
  28. Répartition ou capitalisation dans l'assurance des personnes. Recueil de travaux publiés par l'Ecole des sciences sociales et politiques, l'Ecole des hautes études commerciales et l'Institut de police scientifique à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de l'Université, Lausanne 1937.
  29. *Versicherungsaufsicht*. *Handbuch der Schweiz. Volkswirtschaft*, herausgegeben von der Schweizerischen Gesellschaft für Statistik und Volkswirtschaft (à paraître en 1939).
-

